

## COOP'ACTION : 1<sup>ère</sup> Coopérative d'Activité et d'Emploi de France spécialisée dans le bâtiment

**Entreprendre dans le bâtiment et conjuguer autonomie et sécurité, oui c'est possible grâce aux Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE). Illustration d'un modèle de réussite avec COOP'ACTION, une CAE en pleine croissance, installée à Ramonville aux portes de Toulouse.**

### COOP'ACTION : tous les métiers du bâtiment regroupés dans une entreprise

Créée en 2002, COOP'ACTION est une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) spécialisée dans les métiers du bâtiment. Elle rassemble tous les corps de métiers et tous les types de travaux : gros œuvre, second œuvre et tous les autres métiers spécialisés.

**La coopérative s'adresse aux porteurs de projet qui souhaitent, avant de créer leur entreprise, tester la viabilité de leur projet dans les métiers du bâtiment.** Peu importe le niveau de formation ou l'expérience dans l'entrepreneuriat : ce qui compte, c'est avant tout la maîtrise du métier.

*« Chez COOP'ACTION, nous proposons des services de gestion comptable et administrative mutualisés et un accompagnement progressif permettant de tester, développer et pérenniser une activité professionnelle dans un cadre sécurisé grâce au statut d'entrepreneur-salarié. Ce statut récent régi par le Code du Travail permet de concilier l'autonomie de l'entrepreneuriat et la sécurité du salariat, socialement et juridiquement. Tout le monde a le droit de devenir un jour entrepreneur. »* explique Sébastien KREMER, gérant de la coopérative depuis 2016.

Photo : équipe d'appui COOP'ACTION



### Une évolution de taille pour COOP'ACTION

**Sur les trois dernières années, COOP'ACTION affiche une croissance conséquente, qui fait d'elle la première CAE de France spécialisée en bâtiment.** Entre 2016 et 2017, le nombre d'entrepreneurs-salariés a augmenté de 32% et a continué de grimper entre 2018 et 2019 avec une croissance de 12%. **Aujourd'hui, la coopérative emploie 90 personnes (soit 7 salariés de la structure, 83 entrepreneurs-salariés dont 41 associés) pour un chiffre d'affaires atteignant les 3 millions d'euros, soit plus de 25% par rapport à 2018.**

## COOP'ACTION, une entreprise partagée, démocratique et à vocation humaine

Par ses valeurs et son fonctionnement, COOP'ACTION participe à une vision différente de l'économie où la coopération est préférée à la concurrence, où l'éthique et le bon sens ne sont pas seulement des théories.

L'entrepreneur-salarié intègre ainsi une entreprise coopérative qu'il partage avec d'autres entrepreneurs, et dont il peut devenir l'associé. En 2015, sur les 69 entrepreneurs-salariés seulement 10 étaient associés de la coopérative (soit 14%) et depuis les chiffres sont en forte croissance. **Entre 2018 et 2019, le nombre d'entrepreneurs-associés a augmenté de 41%** (en 2018, la CAE comptabilisait 29 entrepreneurs-associés et en 2019, 41).

Sébastien KREMER a souhaité mettre l'accent sur la formation coopérative pour renforcer son équipe et ses compétences. Ces formations sont proposées et animées par l'Union Régionale des Scop ; elles sont essentielles pour appliquer un management adapté à l'entreprise coopérative mais aussi pour contribuer au bon développement économique de la structure.

La CAE a également été labélisée « *Coopérer pour entreprendre* », un gage de qualité permettant d'améliorer ses pratiques et de renforcer son attractivité et sa pérennité.



Propriétaire de ses nouveaux locaux à Ramonville Saint-Agne, COOP'ACTION fera une **inauguration des lieux le 27 septembre prochain à 12h.**

### COOP'ACTION

3 Rue Ariane - 31520 Ramonville Saint-Agne - 05 62 19 11 06

[coopaction@coopaction.fr](mailto:coopaction@coopaction.fr)



#### Entrepreneur-salarié en CAE c'est

- Un statut
- Un hébergement juridique
- Des services mutualisés
- Un accompagnement de l'activité
- Un cadre collectif
- Un lieu de coopération

#### En résumé, au sein d'une CAE

- Les entrepreneurs-salariés sont des entrepreneurs
- Les entrepreneurs-salariés sont tous différents
- Les entrepreneurs-salariés sont des salariés
- Les entrepreneurs-salariés ont vocation à devenir associés

À propos de... **L'Union régionale des Scop Occitanie Pôle Pyrénées** fédère les SCOP (Sociétés Coopératives et Participatives) et les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) de l'ancienne région Midi-Pyrénées, présentes dans tous les secteurs d'activité. Réseau d'accompagnement à la création, la reprise et la transmission d'entreprises en coopératives. L'URSCOP propose un service complet aux adhérents et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges, ... Structure soutenue par la Région Occitanie, le FEDER, le FSE et Toulouse Métropole.

#### Contacts presse

**URSCOP Occitanie – Pôle Pyrénées** - Sophie HEMARDINQUER - 06 32 83 37 90 - [shemardinquer@scop.coop](mailto:shemardinquer@scop.coop)

**Service de presse** - Florence MILLET - 06 62 01 77 61 - [florence@millet-rp.fr](mailto:florence@millet-rp.fr)

#### UNION RÉGIONALE DES SCOP OCCITANIE PÔLE PYRÉNÉES

Parc Technologique du Canal - 3 rue Ariane – bât A - 31520 Ramonville Saint-Agne – Tél. : 05 61 00 15 50 - [www.scopmidipyrenees.coop](http://www.scopmidipyrenees.coop)